

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 147 (2014)

Artikel: Fosses rituelles de l'âge du Bronze au pied du Jura : pratiques sacrificielles à Onnens/Corcelles-près-Concise - Les Côtes (canton de Vaud, Suisse) et contribution à la définition de la phase BzD1 en Suisse occidentale
Autor: David-Elbiali, Mireille / Falquet, Christian / Nitu, Claudia
Kapitel: 2: Secteur 1
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2

SECTEUR I

Mireille David-Elbiali, Christian Falquet, Claudia Nițu et Jacqueline Studer

2.1 INTRODUCTION

Le secteur I, qui correspond à l'emplacement de la culée septentrionale du passage supérieur des Côtes, est exploré à la pelle mécanique en septembre 2001. Sur le bas est mise au jour une couche de sédiment épaisse de 20 à 30 cm, contenant du mobilier archéologique mélangé, principalement gallo-romain et moderne, mais sans structure. Cette couche repose directement sur les alluvions fluvio-glaciaires stériles. Par contre sur la partie haute, en direction du Jura, sous la future route du passage supérieur des Côtes, apparaissent les blocs d'un empierrement en pente, peut-être une terrasse, qui recèle également de la céramique protohistorique. En raison d'une intervention urgente sur un autre secteur de l'autoroute, la surface est laissée en sommeil jusqu'à fin mars 2002, date qui marque le début d'une fouille qui va se poursuivre jusqu'à fin juin 2003, dirigée par Claudia Nițu et Benoît Montandon. Le but principal de cette intervention est de délimiter et d'explorer l'empierrement repéré en 2001, dénommé Anomalie 154. Sur le bas du secteur I, en aval de l'empierrement 154 à une distance d'environ 1,50 m, apparaissent plusieurs structures en creux : la fosse 156 appartenant à l'âge du Bronze et quatre trous de poteau –157, 162, 163 et 165– dessinant un plan carré évoquant un petit grenier. Il n'existe aucun lien stratigraphique direct entre l'empierrement 154 et ces structures. Au début du mois de juillet 2002, une nouvelle zone est ouverte au nord du secteur I pour identifier d'éventuelles structures d'habitat liées à l'empierrement 154 ou à la couche de rejet qui le borde à l'ouest ; elle s'étend jusqu'à la route qui clôt la parcelle au nord. A cette occasion est mis au jour dans la partie est le gros empierrement 180, un murgier dans lequel du matériel moderne est présent sur toute la hauteur. Au cours de la fouille, des trous de poteau et d'autres anomalies sont mises en évidence ; la plupart sont cependant sujets à caution et n'ont pas livré de matériel archéologique. Il s'agit apparemment, surtout dans la zone amont, de simples poches de sédiment décarbonaté ou des négatifs de blocs, comme le note à plusieurs reprises le géologue Manuel Riond.

2.2 EMPIERREMENT 154

Un terrassement oblique a été creusé jusque dans les alluvions fluvio-glaciaires pour recevoir l'énorme accumulation de cailloux de plus de 20 cm de diamètre, de blocs entre 20 et 40 cm et de dalles entre 40 et 60 cm de longueur, qui constitue l'empierrement 154. La coupe relevée dans le témoin central permet d'observer la structure

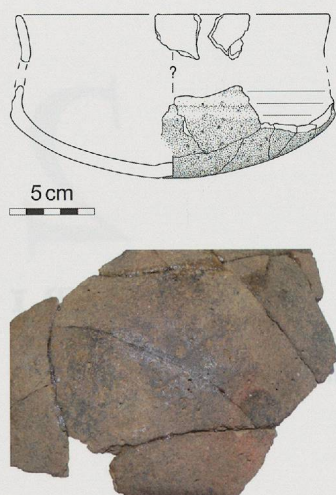


Fig. 11 — Secteur I / Empierrement 154. Bol à corps en calotte décoré [A154-I44], vue de face et vue de dessous.

de cet empierrement et son niveau d'implantation. Il est constitué de trois couches de cailloux et de blocs et descend en pente douce. L'excavation a touché une couche archéologique de limons sableux jaune brun contenant des graviers et des cailloux, dont quelques-uns brûlés, des nodules de charbon et des tessons de céramique non roulés, qui remonte vraisemblablement à l'âge du Bronze. Une épaisse couche de 20 à 30 cm de limons bruns homogènes formés par des colluvions déposées à une époque tardive scelle cette structure.

Cet empierrement est formé d'un cœur central plus ou moins circulaire et de deux extensions nord et ouest. L'étude attentive des différentes parties de cet empierrement permet de conclure que les « extensions » nord et ouest sont en fait la première phase de l'empierrement et que le « cœur » est une recharge postérieure. Le seul moyen d'appréhender la date approximative de cette structure est d'utiliser le matériel archéologique découvert en surface, à l'intérieur, à la base et dans les couches qui le jouxtent, soit essentiellement des fragments d'objets en fer et de la céramique. Malgré la fragmentation, quelques éléments typologiques sont sûrs et les éléments des différentes périodes représentées vont de l'âge du Bronze à la période gallo-romaine, en incluant les Premier et Second âges du Fer. Un bol à corps en calotte du BzD [A154-I44] a été découvert dans cette structure; il est repris ci-dessous avec le mobilier des fosses (fig. 11). Il s'agit de la partie inférieure du corps, qui est cylindrique au-dessus de la carène et convexe au-dessous avec une base en cupule; elle est décorée d'un registre d'au moins deux cannelures légères horizontales placée juste au-dessus de la carène. Ce récipient a été soumis à de fortes transformations après abandon, ce qui suggère qu'il est resté à l'air libre pendant un temps assez long. Des petits fragments de bord légèrement évasé à lèvre amincie, retrouvés aussi dans cet empierrement, présentent les mêmes caractéristiques de pâte. Leur appartenance au bol reste toutefois très incertaine, notamment parce que les lèvres des bols à corps en calotte sont en général à biseau interne, ce qui n'est pas le cas ici. Les éléments de ce bol sont distribués sur plusieurs mètres carrés à l'intérieur de l'empierrement (fig. 12).



Fig. 12 — Secteur I / Empierrement 154. Localisation des éléments appartenant au bol [A154-I44]: sûrs (étoiles blanches); incertains (étoiles rouges).

2.3 FOSSE 156

Situation: en aval du secteur 1, au sud de l'empierrement 154, recoupée par l'anomalie 163.

Date de découverte: 22 avril 2002, lors du dégagement de l'empierrement 154.

Dates de la fouille: 24 avril au 2 juillet 2002.

Coordonnées: secteur 1 / OK-OL/78-79.

Technique de fouille et documentation: fouille fine en deux parties avec un témoin stratigraphique les séparant (détruit partiellement par un acte de vandalisme). La moitié sud a été explorée en cinq décapages et la moitié nord en trois décapages. Relevés en plan de chaque décapage et coupe stratigraphique partielle au 1/10^e, prélèvement du mobilier avec coordonnées des trois dimensions.

Description de la structure (fig. 13): fosse en forme de cuvette à ouverture subcirculaire et fond relativement plat légèrement moins large que l'ouverture, pourtour de la fosse non rubéfié⁵.

Altitude d'apparition: 488,95 m

Dimensions à l'ouverture: 1,70 m x 1,50 m

Dimensions du fond: ~ 1,60 m x 1,40 m

Profondeur: < 0,50 m

Nature pétrographique des pierres: calcaire, granit, quartzite, molasse, grès.

Relation stratigraphique: antérieure à l'anomalie 163.

Observations stratigraphiques (fig. 13 en bas et fig. 14):

• **Niveaux supérieurs enlevés à la pelle mécanique:**

1: humus;

2: le niveau correspondant à l'ouverture de la fosse n'est pas mentionné.

• **Remplissage de la fosse:**

3: limon sableux brun gris de texture fine et homogène avec beaucoup de gravillons, de pierres rubéfiées, surtout calcaires, de petits charbons et de tessons de céramique;

4: limon sableux à graveleux brun gris avec gravier, pierres rubéfiées, petits charbons et céramique.

• **Substrat:**

5: alluvions fluvio-glaciaires.

Organisation du remplissage: deux niveaux sans distinction significative.

Nature du mobilier archéologique: 170 tessons de céramique pesant près de 900 g, représentant une douzaine de récipients, sept outils de mouture d'un poids de 85,5 kg, 56 restes de faune pesant 36 g. Poids total du mobilier: ~ 86,5 kg.

Position du mobilier archéologique (fig. 15): caractérisée par une asymétrie nette. La plus grande partie du mobilier gît dans la moitié ouest. On y trouve une concentration de tessons de céramique et l'amas des cinq plus grosses meules, entre lesquelles il est fait mention d'accumulation de cendres. La meule n° 5 est située un peu plus au nord et seule la meule n° 2 est isolée dans la partie est. La meule n° 6 a été découverte sur le fond de la structure à l'ouest, alors que la volumineuse meule n° 7 occupe toute la hauteur du remplissage.

Éléments réexposés au feu: au moins 57 fragments de céramique pesant 527 g, soit plus du 60 % (voir catalogue).

Qualités des pâtes céramiques: fine, mi-fine, grossière et surcuite.

Remontages (fig. 16): dix collages entre des tessons retrouvés ensemble, trois réunissant des tessons provenant du même décapage, mais de m² différents et deux associant des tessons provenant de m² et de décapages différents. Ceci conforte l'hypothèse d'un dépôt unique du mobilier et des pierres brûlées.

⁵ Christian Falquet a toutefois pu observer à de nombreuses reprises sur les fouilles de l'A5 que le sédiment fluvio-glaciaire, composé de gravillons et de cailloutis, ne montre pas ou très rarement des traces de rubéfaction lorsqu'il est soumis à une action thermique.

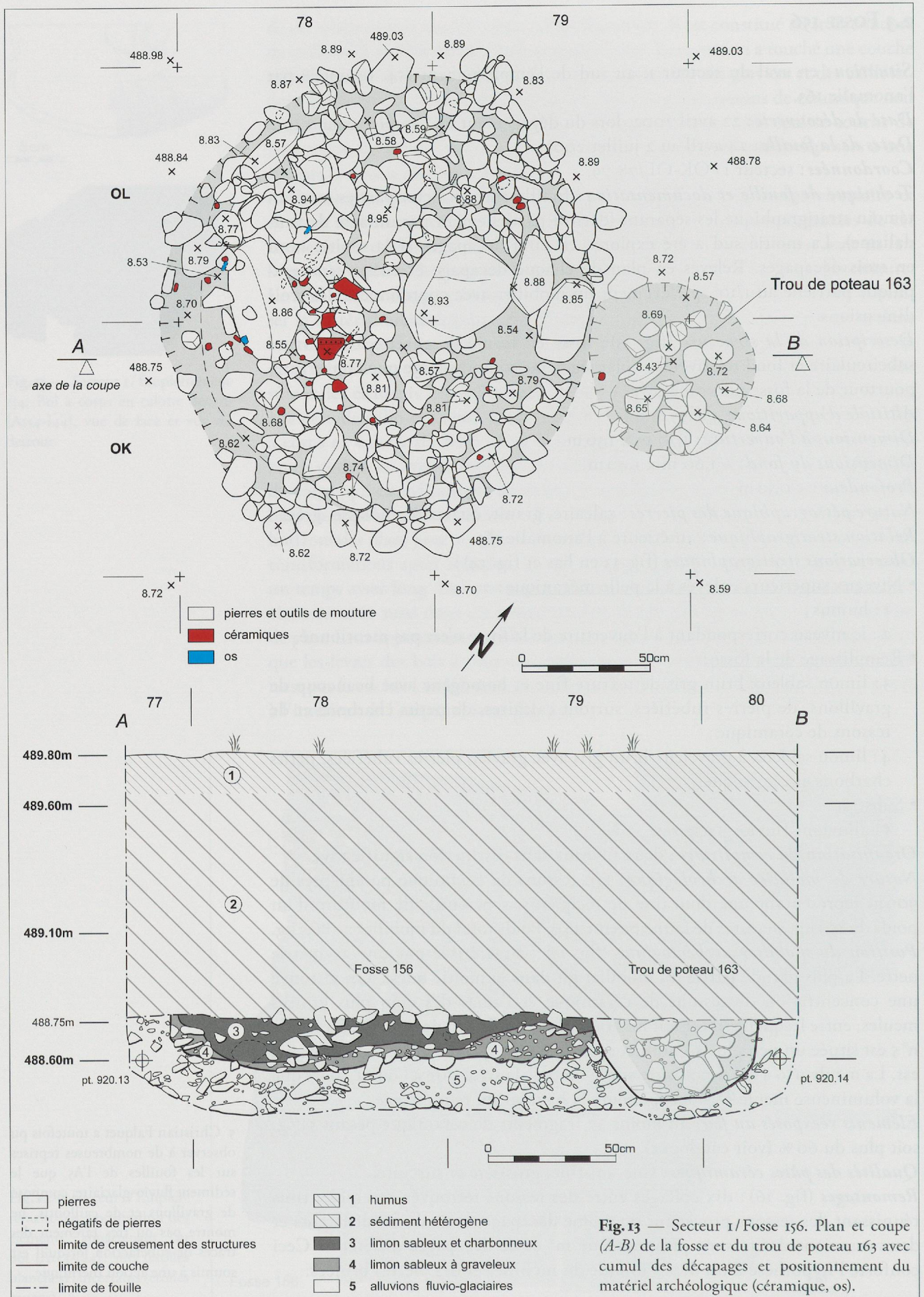


Fig. 13 — Secteur 1/Fosse 156. Plan et coupe (A-B) de la fosse et du trou de poteau 163 avec cumul des décapages et positionnement du matériel archéologique (céramique, os).



Fig. 14 — Secteur 1/ Fosse 156. Photo de la coupe de la fosse réalisée en juin 2002.

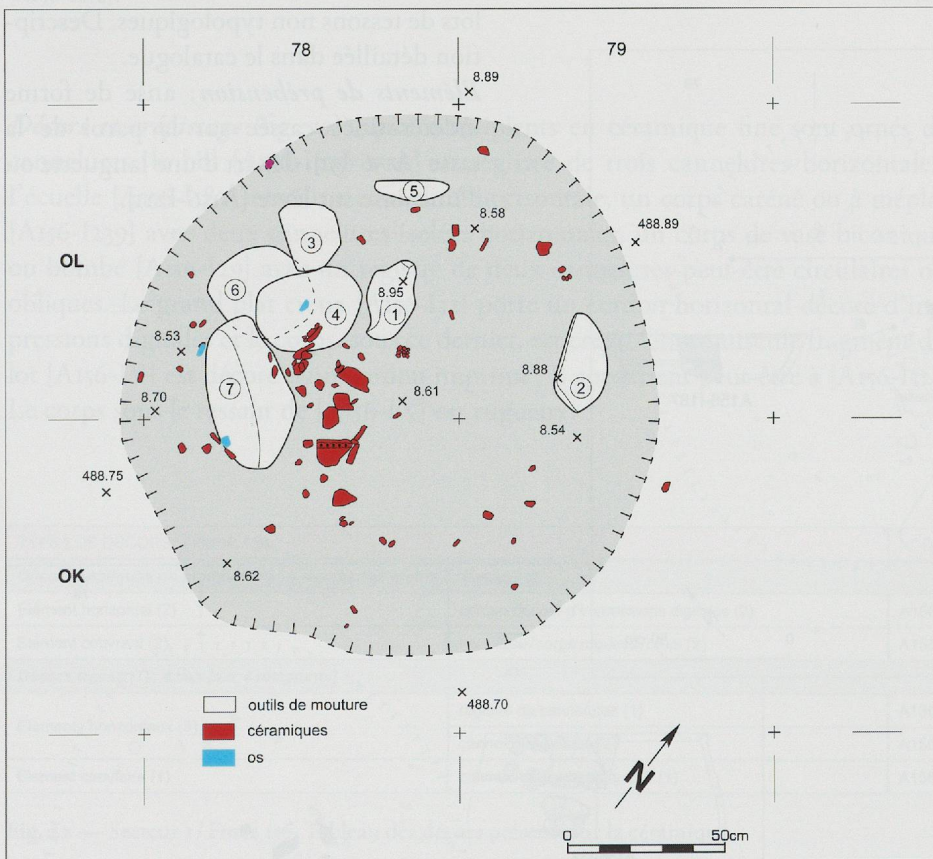


Fig. 15 — Secteur 1/ Fosse 156. Plan de répartition des meules, de la céramique et des os retrouvés dans la fosse.

Typologie	Décapage	Décapage	m ² et n°	m ² et n°	Nbre de pièces
Base plate	1	1	OK/78-4	OL/78-20	2
Grand plat creux	2	2	OK/78-8	OL/78-10	2
Tasse haute	3	3	OK/78-13	OL/78-4	3
Couvercle (de pyxide ?)	1	3	OL/78-8	OL/79-6	3
Grand plat creux	2	3	OK/78-14	OL/78-2	4

Fig. 16 — Secteur 1/ Fosse 156. Tableau des remontages provenant du même décapage mais de m² différents et de décapages et de m² différents.

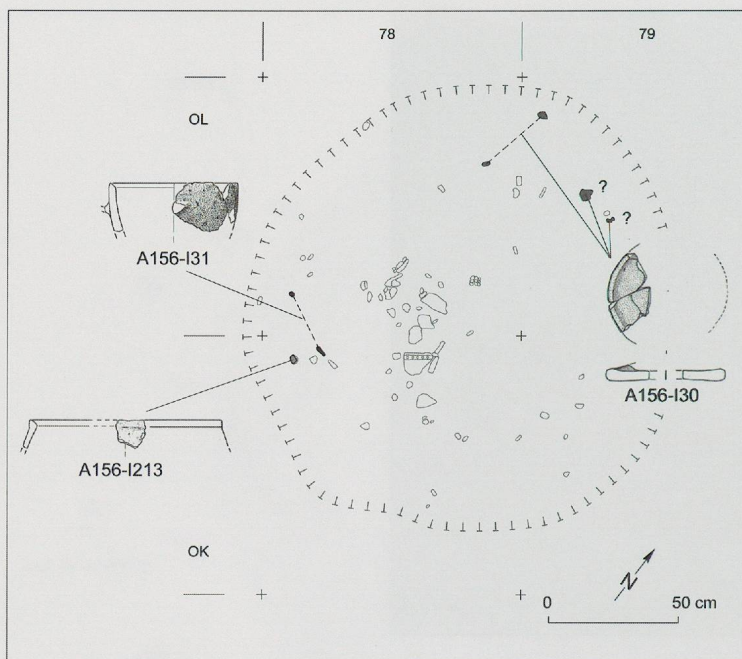


Fig. 17 — Secteur 1 / Fosse 156. Plan de répartition des éléments appartenant à [A156-I30], [A156-I31] et [A156-I213].

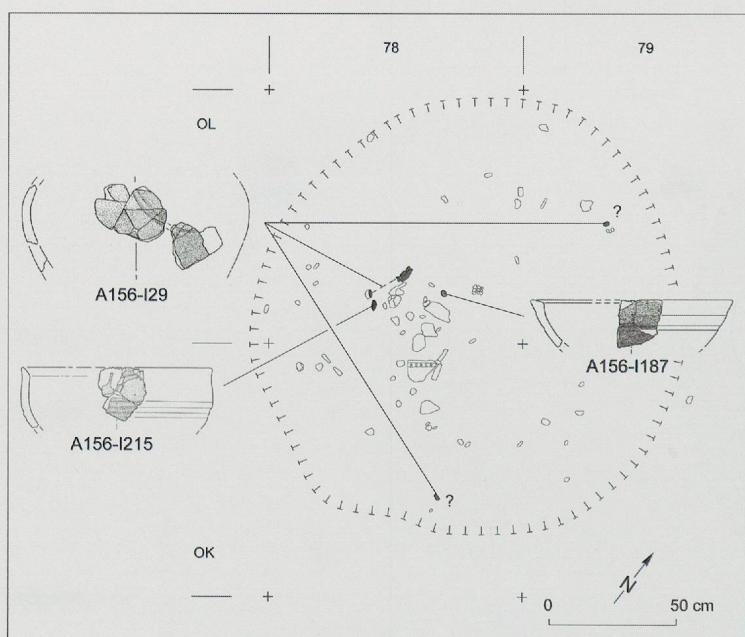
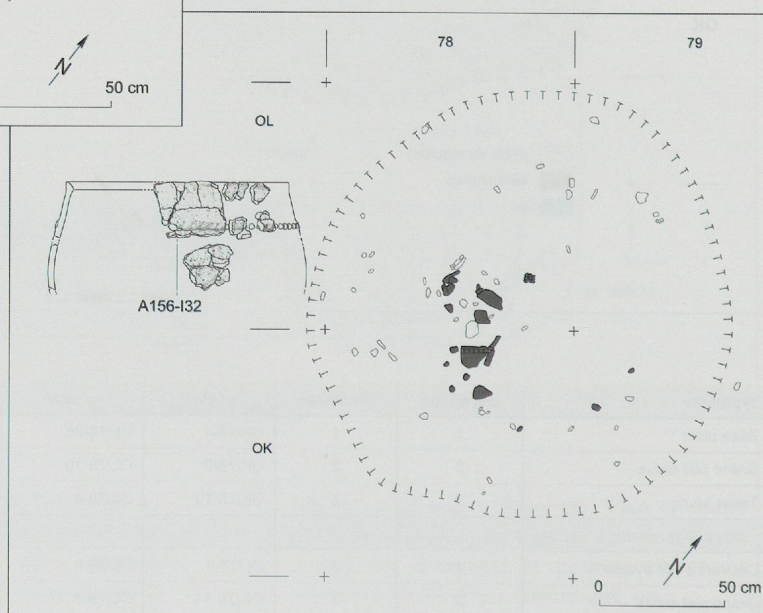


Fig. 18 — Secteur 1 / Fosse 156. Plan de répartition des éléments appartenant à [A156-I29], [A156-I187] et [A156-I215].

Fig. 19 — Secteur 1 / Fosse 156. Plan de répartition des éléments appartenant à [A156-I32].



Inventaire de la céramique (pl. 1-2 et fig. 17-21): un disque qui pourrait être un couvercle [A156-I30], une écuelle à corps évasé et ressaut [A156-I187], un bol à corps en calotte décoré [A156-I215], une tasse haute à corps évasé [A156-I31], un grand plat creux à rebord épaissi [A156-I32], quatre fragments d'encolures isolées – un rebord épaissi sur corps rentrant et lèvre à biseau interne avec élément de préhension [A156-I211], un bord droit à lèvre aplatie sur épaule rentrante [A156-I212], un rebord droit à lèvre à biseau interne sur un corps rentrant [A156-I213], un bord épaissi à lèvre à biseau interne trop étroit pour être orienté correctement [A156-I214], un tessou avec ressaut entre un col lisse et un corps rugueux [A156-IX], deux fragments de base appartenant à [A156-32] et à [A156-211], trois décors isolés et plusieurs lots de tessons non typologiques. Description détaillée dans le catalogue.

Éléments de préhension: anse de forme indéterminée cassée sur la paroi de la tasse [A156-I31], départ d'une languette ou d'une anse sur lèvre [A156-I211].

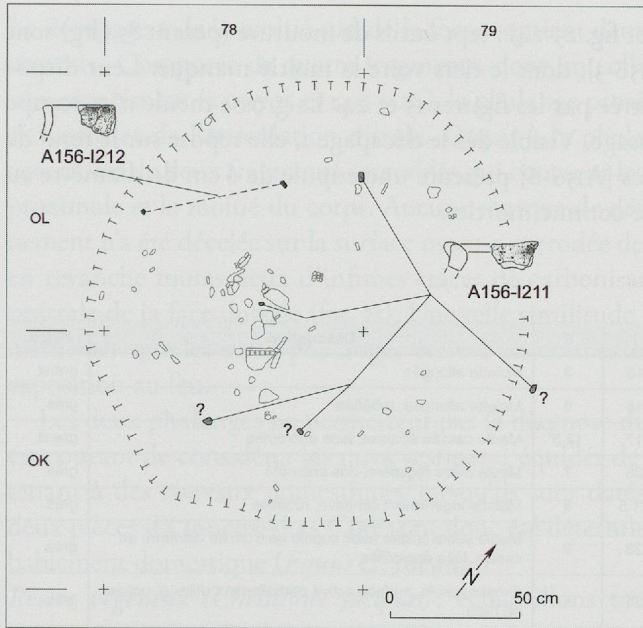


Fig. 20 — Secteur 1/Fosse 156. Plan de répartition des éléments appartenant à [A156-I211] et [A156-I212].

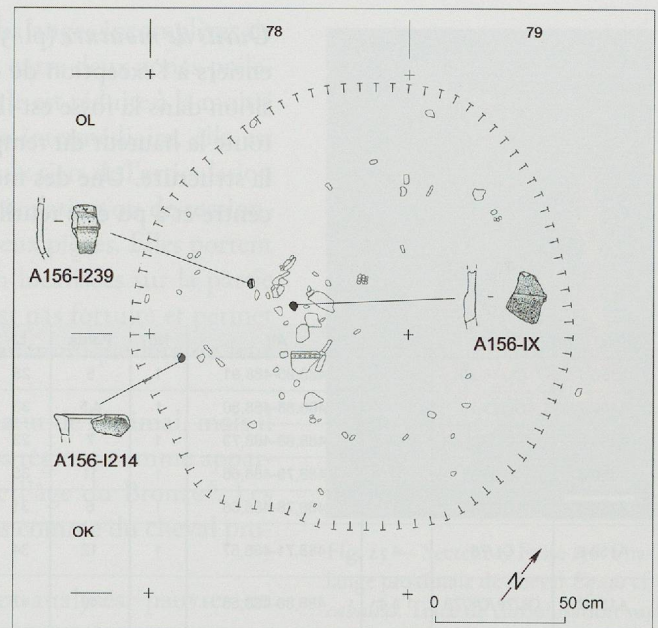


Fig. 21 — Secteur 1/Fosse 156. Plan de répartition des éléments appartenant à [A156-I214], [A156-I239] et [A156-IX].

Décors et crépissage (fig. 22) : quatre récipients en céramique fine sont ornés de cannelures, le bol [A156-I215] avec un registre de trois cannelures horizontales, l'écuelle [A156-I187] avec une cannelure horizontale, un corps caréné ou à méplat [A156-I239] avec deux cannelures isolées horizontales, un corps de vase biconique ou bombé [A156-I29] avec un registre de deux cannelures peut-être circulaires ou obliques. Le grand plat creux [A156-I32] porte un cordon horizontal décoré d'impressions digitales et le corps, sous ce dernier, est crépi. Un minuscule fragment du lot [A156-IY] est décoré d'un cordon imprimé ; il appartient peut-être à [A156-I32]. Le corps sous le ressaut de [A156-IX] est rugueux.

TYPES DE DÉCORS : FOSSE 156		N° DE VASES
Décors appliqués ou modelés (A) : 4 cas (sur au moins 2 récipients)		
Élément horizontal (2)	cordons décorés d'impressions digitales (2)	A156-I32, (A156-IY)
Élément couvrant (2)	haut lisse/corps rugueux/crépi (2)	A156-I32, A156-IX
Décors tracés (T) : 4 cas (sur 4 récipients)		
Éléments horizontaux (3)	registre de cannelures (1)	A156-I215
	cannelures isolées (2)	A156-I187, A156-I239
Élément circulaire (1)	cannelures concentriques ? (1)	A156-I29

Fig. 22 — Secteur 1 / Fosse 156. Tableau des décors présents sur la céramique.

Outils de mouture (pl. 3-4 et fig. 23-24) : sept outils de mouture (pesant 85,5 kg) sont entiers à l'exception de [A156-3], dont le tiers voire la moitié manque. Leur disposition dans la fosse est illustrée par les figures 15 et 24. La grosse meule n° 7 occupe toute la hauteur du remplissage. Visible dès le décapage 1, elle repose sur le fond de la structure. Une des meules [A156-6] présente une cupule de 6 cm de diamètre au centre et a pu être réutilisée comme mortier.

N°	m ²	D	Alt.	Nb	Poids	L	l	E	Description	Péto.
A156-1	OL/78-28	1	488,95-488,91	1	5	28	16	8	Molette allongée	granit
A156-2	OL/79-29	1	488,88-488,80	1	4,5	33	18	6	Molette allongée, rubéfiée	grès
A156-3	OL/78	3	488,88-488,73	1	7	23	17	12,5	Meule cassée épaisse, face encroûtée	granit
A156-4	OL/78	3	488,79-488,68	1	11	35	26	7	Meule ovale régulière, dos encroûté	grès
A156-5	OL/78	3	488,78-488,66	1	6	31	21,5	8	Molette légèrement concave, rubéfiée	grès
A156-6	OL/78	4	488,71-488,57	1	12	34	28	9	Meule subcirculaire avec cupule de 6 cm de diamètre au centre, face encroûtée	grès
A156-7	OL/78/OK/79	1 à 4	488,86-488,58	1	40	47	31	20	Grosse meule, surface active partiellement utilisée, posée en biais	grès

Fig. 23 — Secteur 1 / Fosse 156. Tableau des éléments de mouture. D : décapage; Alt. : altitude de découverte du sommet et de la base en [m]; Nb : nombre de pièces; Poids en [kg]; dimensions en [cm] : L (longueur), l (largeur), E (épaisseur).

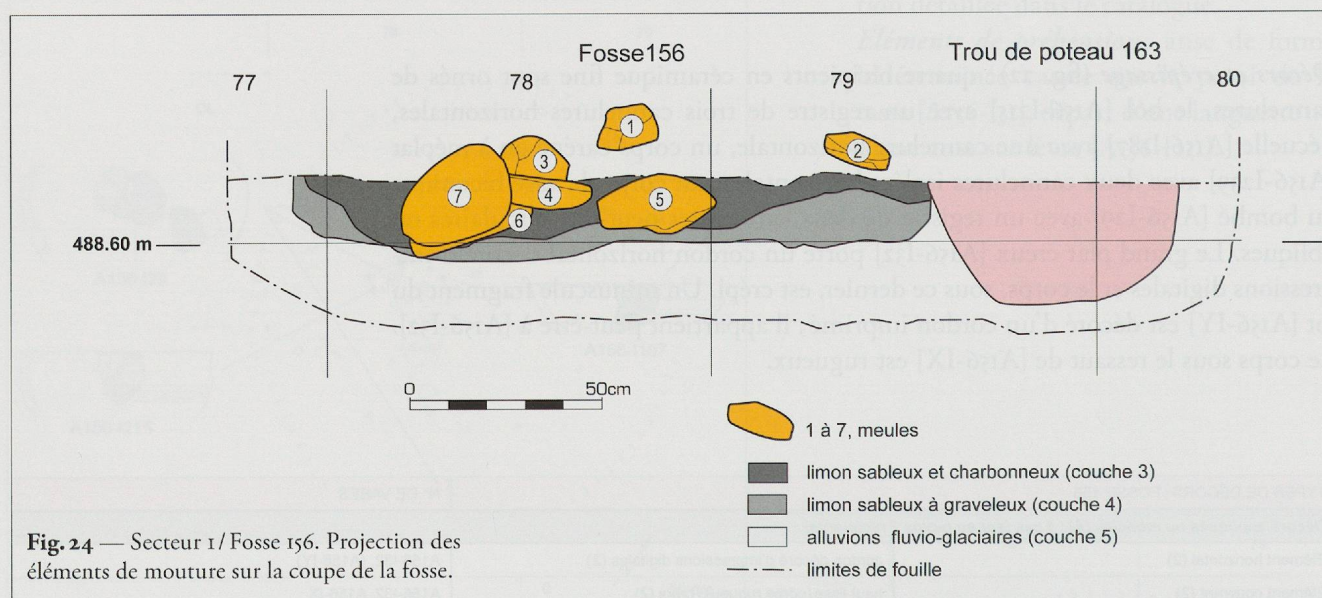


Fig. 24 — Secteur 1 / Fosse 156. Projection des éléments de mouture sur la coupe de la fosse.

Faune (Jacqueline Studer) : récoltés dans les décapages 2 et 3 au cours d'une fouille fine de la fosse, les 56 vestiges fauniques recensés sur les fiches archéologiques et répartis dans quatre sachets correspondent, après analyse, à quatre pièces osseuses ayant subi une fragmentation post-dépositionnelle. Ces vestiges d'un poids total de 36 g présentent en outre une surface dégradée par l'action des végétaux.

Les deux os non brûlés découverts dans le décapage 3 sont fortement morcelés. Eclaté en 30 esquilles dans la moitié nord de la fosse, un segment de côte pesant 13 g correspond à une espèce de grande taille. Les débris se rapportent à une portion du corps de la côte d'environ 5 cm de long. Le second élément du décapage a été retrouvé dans le m2 OL/78. Également fragmenté en 20 petits restes, l'os est indéterminable et pèse moins de 3 g.

Le décapage 2 de la moitié sud de la fosse contient deux phalanges incomplètes de chevaux. Composée de quatre fragments, dont un collage entre deux zones prélevées séparément (x 95-y 25 et x 93-y 26), la phalange proximale est réduite à la moitié du corps et de l'articulation distale. Quant à la phalange intermédiaire, elle est constituée de deux fragments assemblés qui couvrent les deux tiers de l'articulation proximale et la moitié du corps. Aucune marque de désarticulation ou de sectionnement n'a été décelée sur la surface osseuse corrodée des deux pièces. Elles portent en revanche toutes deux d'infimes traces de carbonisation localisées sur la partie centrale de la face dorsale (fig. 25). Une telle similitude n'est pas fortuite et permet d'affirmer que les deux phalanges étaient en connexion anatomique lors de leur exposition au feu.

Les deux phalanges ne permettent pas la diagnose du statut de l'animal, mais il est courant de considérer les rares vestiges d'équidés de nos régions comme appartenant à des chevaux domestiques lorsqu'ils sont datés de l'âge du Bronze⁶. Les deux pièces d'Onnens—Les Côtes ont donc été déterminées comme du cheval probablement domestique (*Equus cf. caballus*).

Restes végétaux (*Christiane Jacquat*): échantillons triés et analysés, pauvres en graines, avec des céréales.

Attribution chronologique et culturelle du mobilier: la quantité de céramique livrée par cette fosse est assez restreinte, mais on y retrouve des éléments chronotypologiques déterminants observés aussi dans les autres assemblages, soit un bol à corps en calotte décoré d'un registre de cannelures légères et un grand plat creux à rebord épaissi avec cordon orné d'impressions digitales et corps crépi. A cela s'ajoutent une écuelle à ressaut décorée d'une cannelure légère et d'autres éléments cannelés, des encolures peu développées et des lèvres à biseau interne. Une attribution chronologique au BzD1 et un rattachement culturel au groupe de la céramique à cannelures légères se confirment dans le cas de ce petit corpus, dans lequel ne figure aucun élément exogène.

Fonctionnement de la fosse: la fosse 156 contient des petites particules de charbon diffuses dans le sédiment, un grand nombre de pierres rubéfiées réparties en deux groupes principaux, un amas de cinq meules, plus deux meules isolées, des fragments de céramique et quelques os. Plus du 60% de la céramique a été brûlée secondairement. La fouille n'a pas mis en évidence différents niveaux qui témoigneraient de dépôts successifs dans le temps. Il paraît donc vraisemblable que le remplissage de la fosse 156 reflète une action ponctuelle ou plusieurs actions proches dans le temps. Le pourtour de la fosse n'est pas rubéfié: elle a donc servi de dépôt secondaire à des rejets brûlés⁷. C'est la seule fosse qui contienne des restes de cheval.

2.4 STRUCTURES 157, 162, 163, 165

Au cours des décapages 1 et 2 du secteur 1, des taches sédimentaires distinctes du sédiment encaissant ont été mises en évidence près de la fosse 156. Observées en plan et en coupe, quatre d'entre elles ont finalement été interprétées comme des trous de poteau par les fouilleurs. Elles dessinent un plan carré d'environ 2 m de côté, peut-être la base d'un petit bâtiment. La diversité des tailles et des creusements ne permet pas de confirmer cette hypothèse, qui reste néanmoins ouverte.

STRUCTURE 157

Situation: en aval du secteur 1.

Coordonnées: secteur 1 / OG-OH/81.

Technique de fouille et documentation: fouille fine.

Description de la structure: structure creuse circulaire de profil irrégulier.



Fig. 25 — Secteur 1 / Fosse 156. Phalange proximale de cheval *Equus cf. caballus*. Trace de carbonisation sur la face dorsale.

⁶ SCHIBLER, STUDER 1998.

⁷ Christian Falquet n'est pas d'accord avec cette déduction étant donné que le sédiment ne semble pas toujours changer de teinte sous l'action thermique; il considère par conséquent que cela ne signifie pas qu'il n'y a pas eu de feu dans cette fosse. La question reste non tranchée, car si le feu est unique, peu intense et de durée limitée, il n'y a effectivement pas de trace de rubéfaction sur le sédiment et les pierres.

Altitude d'apparition: 488,56 m.

Dimensions à l'ouverture: 0,60 m de diamètre.

Profondeur: ~ 0,20 m.

Remplissage: limon sableux brun, graveleux, quelques pierres et un bloc de 0,25 m de long.

Sédiment encaissant: alluvions fluvio-glaciaires.

Fonction de la structure: indéterminée.

Mobilier: aucun.

Datation: inconnue.

STRUCTURE I62

Situation: en aval du secteur I.

Coordonnées: secteur I / OK/81-82.

Technique de fouille et documentation: fouille fine.

Description de la structure: structure creuse formée de deux cuvettes se recoupant.

Altitude d'apparition: 488,61 m.

Dimensions à l'ouverture: ~ 1 m de diamètre.

Profondeur: ≤ 0,30 m.

Remplissage: limon sableux-argileux brun gris, petits cailloux et particules de charbon de bois.

Sédiment encaissant: alluvions fluvio-glaciaires altérées.

Position du mobilier archéologique: dans le remplissage.

Fonction de la structure: d'après les fouilleurs, il s'agirait d'un trou de poteau avec un calage montrant que ce dernier, de petit diamètre, aurait été implanté de biais. Les documents disponibles ne permettent pas de trancher.

Mobilier: un éclat de silex avec des traces de débitage et un morceau de chaille.

Datation: inconnue.

STRUCTURE I63

Situation: en aval du secteur I.

Coordonnées: secteur I / OK-OL/79-80.

Technique de fouille et documentation: fouille fine.

Description de la structure: structure creuse subcirculaire.

Altitude d'apparition: 488,72 m.

Dimensions à l'ouverture: 0,60 à 0,65 m de diamètre.

Profondeur: 0,30 m.

Remplissage: limon sableux brun foncé compact, cailloux dont quelques-uns rubéfiés, particules de charbons de bois et un tesson de céramique.

Sédiment encaissant: alluvions fluvio-glaciaires.

Relation stratigraphique: postérieure à la fosse 156, dont elle a entamé le bord.

Position du mobilier archéologique: sur le fond.

Fonction de la structure: cette anomalie a été interprétée comme un trou de poteau lors de la fouille. Rien ne vient confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Mobilier: un tesson de céramique protohistorique minuscule [OL/79-4] (altitude 488,49 m) en pâte fine sombre et petit dégraissant blanchâtre, non typologique et pesant 2 g.

Datation: protohistorique.

STRUCTURE 165

Situation: en aval du secteur 1.

Date de la fouille: 12 juin 2002.

Coordonnées: secteur 1 / OJ-OH/78-79.

Technique de fouille et documentation: fouille fine.

Description de la structure: structure creuse.

Altitude d'apparition: 488,52 m.

Dimensions à l'ouverture: 0,70 m de diamètre.

Profondeur: 0,50 m.

Remplissage: limon sableux, gravier et pierres (jusqu'à 0,30 m de diamètre), particules de charbons, céramique.

Sédiment encaissant: alluvions fluvio-glaciaires.

Position du mobilier archéologique: dans le remplissage.

Fonction de la structure: fosse ou trou de poteau.

Mobilier: trois tessons de céramique non typologiques: deux tessons qui recolent en pâte grossière très noire avec un dégraissant grossier blanchâtre (OH/79-2) et un tesson érodé de teinte claire en pâte mi-fine (OH/79-1). Les trois sont protohistoriques.

Datation: protohistorique.

2.5 COMMENTAIRE

Il semble vraisemblable que les quatre structures décrites ci-dessus – 157, 162, 163 et 165 – représentent la trace d'une petite construction carrée de 2 m de côté, peut-être un petit grenier. Le seul lien chronologique certain qui peut être établi avec la fosse 156 est l'antériorité de cette dernière par rapport au grenier, dans la mesure où la structure 163 recoupe la fosse. Les structures ne peuvent en effet pas être datées, seules 163 et 165 ayant livré dans leur remplissage des tessons non typologiques d'allure protohistorique, mais qui pourraient tout aussi bien remonter à l'âge du Fer⁸. La fosse 156 apparaît plutôt comme une structure isolée au sud de l'empierrement 154. Ce dernier pourrait avoir remanié profondément la partie sud du secteur 1; il faut en effet rappeler la découverte dans l'empierrement 154 des éléments dispersés du bol à corps en calotte [A154-I44], qui est contemporain de ceux des grandes fosses.

⁸ A titre d'exemple, un ensemble de quatre trous de poteau a été interprété comme le soubassement d'un grenier surélevé à Pomy-Cuarny-La Maule (Vaud) (NUOFFER, MENNA 2001, 42-44).

